

Le 14 mars 2025, les convocations individuelles pour la séance du 20 mars 2025 à 20 heures ont été remises aux conseillers municipaux en exercice, convocations mentionnant l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt du mois de mars à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire WINTZ Marc.

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, DAUPLAIS Éric, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, HAUMESSER Karin, MEYER Mathieu, RUFF Michael

Absent(s) excusé(s) : POUPEAU Bruno, DESCHAUME Laurence, CLAD Céline, GRAFF Carine, RUSCH Nicolas

Nombre de membres élus : 15	En exercice : 15	Présents : 10
------------------------------------	-------------------------	----------------------

.....

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 20/02/2025
- 3) Budget primitif 2025
- 4) Travaux :
 - a) Auvent mairie
 - b) Remplacement des fenêtres de toit ancienne Caserne
 - c) Vidéoprotection
 - d) Histoire et patrimoine : installation d'une borne de serment de Koufra
- 5) Vente d'une parcelle forestière : droit de préférence
- 6) Divers

1) DÉSIGNATION D'UN/UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme Anne STEY comme secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 20/02/2025

Le procès-verbal de la séance du 20/02/2025, transmis à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) 2025-12 – BUDGET PRIMITIF 2025

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2025 présenté par le Maire, et arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitre	Prévisions en €	Chapitre	Prévisions en €
	011 Charges à caractère général	188 303,58 €	013 Atténuations de charges	0,00 €
	012 Charges de personnel	65 300,00 €	70 Produits des services	17 196,00 €
	014 Atténuation de produits	12 500,00 €	73 Impôts et taxes (sauf 731)	32 810,00 €
	65 Autres charges de gestion courante	109 963,00 €	731 Fiscalité locale	179 110,00 €
	66 Charges financières	1 905,00 €	74 Dotations et participations	73 880,00 €
	67 Charges spécifiques	400,00 €	75 Autres produits de gestion courante	37 560,00 €
			76 Produits financiers	0,00 €
	023 Virement à la section d'investissement	189 000,00 €		
	042 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	R002 Report résultat de fonctionnement 2022	226 815,58 €
	TOTAL	567 371,58 €	TOTAL	567 371,58 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitre	Prévisions en €	Chapitre	Prévisions en €
	21 Opérations d'équipement	198 780,00 €	13 Subventions d'investissements	35 280,00 €
	16 Remboursement emprunts et dettes	26 500,00 €	10 FCTVA, taxe d'aménagement (sauf 1068)	0,00 €
			1068 Résultat de fonctionnement 2020 affecté	131 635,63 €
	D001 Solde d'exécution négatif reporté	131 635,63 €	165 Dépôts et cautionnements	1 000,00 €
			021 Virement de la section de fonctionnement	189 000,00 €
			040 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
	TOTAL	356 915,63 €	TOTAL	356 915,63 €

4) 2025-13 – TRAVAUX : AUVENT MAIRIE

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

Le maire présente un devis de l'entreprise CZR FISCHER d'un montant de 8 157,90 € hors taxes, concernant la fourniture et pose de l'ossature de deux auvents sur le pignon de la mairie.

Considérant qu'une adaptation technique et esthétique pourrait être nécessaire au moment de la réalisation des travaux, **le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de confier les travaux de réalisation de 2 auvents sur le pignon de la mairie à l'entreprise CZR FISCHER de Steinbourg,
- **DÉCIDE** de consacrer une enveloppe budgétaire de 9 000,00 € hors taxes maximum à la réalisation de ces travaux,
- **CHARGE** le Maire de solliciter les aides financières potentielles,
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

5) 2025-14 – TRAVAUX : REMPLACEMENT DES FENÊTRES DE TOIT ANCIEN CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

Le maire présente un devis de l'entreprise CZR FISCHER d'un montant de 9 545,60 € hors taxes, concernant le remplacement de fenêtres de toit sur le bâtiment annexe de la mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter le devis de l'entreprise CZR FISCHER de Steinbourg présenté par le Maire, d'un montant de 9 545,60 € hors taxes, soit 11 454,72 € TTC,
- **CHARGE** le Maire de solliciter une aide financière auprès de la Région Grand Est,
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

6) 2025-15 – TRAVAUX : VIDEOPROTECTION

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

Le maire présente un devis de la société PG TECH concernant l'installation d'un système de vidéoprotection pour la commune. L'offre présentée prévoit une installation à l'entrée Nord près du Stade de football et une installation à l'entrée Sud au niveau du cimetière, ainsi qu'une installation au centre du village autour de la mairie. Les deux projets aux entrées nécessitent du génie civil et un apport de courant fort et restent donc pour l'instant à l'étude.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après étude de l'offre présentée, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** d'accepter le devis de l'entreprise PG TECH pour le lot « Centre Mairie » au prix de 3 450 € hors taxes, soit 4 140 € TTC,
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

7) 2025-16 – ACQUISITION D'UNE BORNE DU SERMENT DE KOUFRA

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

En partenariat avec le Souvenir Français, la commune de Waldolwisheim souhaite acquérir une borne du « serment de Koufra » qui symbolise le chemin emprunté par la 2^e Division Blindée menée par le Général Leclerc pour libérer la France, appelée la « Voie de la 2^{ème} DB ».

La commune de Waldolwisheim a été libérée le mercredi 22 novembre 1944 par cette 2^e BD et peut donc prétendre à l'installation d'une telle borne.

Le coût d'une borne du serment de Koufra est de 2 200,00 € net (sans TVA), hors transport (environ 250 €). Il est proposé d'installer la borne à côté de la stèle se trouvant place du cimetière à l'entrée du village. L'aménagement de cet espace sera réalisé par la commune.

L'inauguration aura lieu le dimanche 26 octobre 2025 à 10 heures.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** d'acquérir une borne du « serment de Koufra » pour le prix de 2 200,00 € (sans TVA, transport en sus),
- **DÉCIDE** d'acquérir le panneau type « générique » qui retrace le parcours effectué par la 2^e DB pour libérer la France ; ce panneau étant offert, la commune supportera uniquement le prix du transport estimé à 100 € et le support de panneau,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents y afférents.

8) 2025-17 – VENTE D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE : DROIT DE PRÉFÉRENCE

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 04/04/2025 et affichage.

Par lettre recommandée la commune a été informée de la vente d'une parcelle forestière sise :

Commune de WALDOLWISHEIM			
Section	Parcelle(s)	Lieu-dit - adresse	Surface totale
18	56/6	Heckallmend	1 ha 33 a 97 ca

Conformément aux dispositions des articles L 331-22 et L 331-24 et suivants du Code forestier, la commune dispose d'un droit de préférence en qualité de propriétaire d'une parcelle contiguë.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** de ne pas faire valoir son droit de préférence.

9) DIVERS

PONT « HOLTZBRUCK »

Le Maire présente des photos du pont réalisé et installé par Bruno CLAD. Cette structure permettra aux piétons de traverser la rivière en toute sécurité à la limite du ban avec celui de Saverne.

Le Conseil Municipal félicite vivement l'auteur de cette démarche bénévole au profit de la collectivité. Une signalisation appropriée sera mise en place très prochainement

ÉCOLE : NOUVELLE AFFECTATION

Lors du dernier conseil a été formulé le souhait d'installer une crèche dans les salles de classe qui seront bientôt disponibles.

Le Maire a pris un premier contact avec la CCPS (Communauté de Communes du Pays de Saverne) qui justement va démarrer un diagnostic sur notre territoire avant de finaliser une nouvelle convention de fonctionnement avec la CAF.

VCU DE SCHWENHEIM : COUPE DE FRANCE ROUTE

Anne STEY informe que le VCU de Schwenheim est à la recherche de bénévoles pour l'organisation de la Coupe de France route les 26 et 27 avril prochains. Cette course passera par notre commune le dimanche 27 avril. Un mail avec le lien d'inscription sera transféré aux membres du Conseil Municipal.

COMMUNIQUÉ POUR LA LIBÉRATION DES OTAGES FRANÇAIS DÉTENUS EN IRAN

A la demande du Président de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalités du Bas-Rhin, le maire fait lecture d'un texte de soutien aux otages français détenus en Iran depuis 2022.

Le document contenant un lien pour signer la pétition en ligne pour la libération des otages sera adressé aux membres du Conseil Municipal par mail.

La séance est clôturée à 22h30.

Suivent la signature des membres présents :

WINTZ Marc	HEYD Jean-Claude	LINDER Bernard
STEY Anne	CLAD Céline ABSENTE	DAUPLAIS Éric
DESCHAUME Laurence ABSENTE	GRAFF Carine ABSENTE	HAUMESSER Karin
MEYER Mathieu	POUPEAU Bruno ABSENT	RETTTER Jean-Marie
RUFF Michael	RUSCH Nicolas ABSENT	SCHOTT Bernard